



Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Adoption sous bâillon du PL15 en santé

Une réforme antidémocratique au profit du privé

Montréal, le 8 décembre 2023. – « Non seulement le ministre choisit d'adopter sa réforme de façon antidémocratique, mais en plus il fait fi de toutes les oppositions des citoyens et des acteurs du milieu qui dénoncent les changements annoncés depuis des mois. Le ministre s'entête à imposer une réforme dont lui seul est convaincu de la pertinence. C'est déplorable, la réforme Dubé, c'est tout sauf santé. »

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et sa Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) dénoncent ainsi l'adoption sous bâillon du projet de loi n° 15 (PL15).

Une vision sociale nécessaire

Luc Beauregard, secrétaire-trésorier de la CSQ, rappelle que « le gouvernement a la responsabilité d'offrir des soins de proximité et de qualité à l'ensemble de sa population. Or, le ministre Dubé a conservé une vision entrepreneuriale pour gérer le réseau de la santé. Pourtant, c'est d'une vision sociale que notre réseau public a grandement besoin pour pouvoir assurer l'accès, l'équité et la qualité des services à la population ».

L'efficacité du privé non démontrée

Le leader syndical dénonce également l'acharnement du gouvernement à vouloir à tout prix développer le privé en santé : « L'efficacité du privé n'a jamais été publiquement démontrée, au contraire, plusieurs études établissent d'importantes lacunes liées aux partenaires privés, telles que des problématiques de manque de transparence, de communication, de formation et de coûts abusifs. Dans notre mémoire, nous avons d'ailleurs soulevé le fait que de multiples dispositions et de nombreuses règles sont jugées nécessaires pour encadrer les soins offerts par la multitude de prestataires privés. Après des semaines d'étude détaillée, nous ne comprenons toujours pas comment un tel système pourrait être plus efficace. »

Pour sa part, la présidente de la FSQ-CSQ, Isabelle Dumaine, indique que « dans la période de turbulence actuelle qui affecte de toutes parts nos services publics, on aurait besoin de travailler tout le monde ensemble, et le gouvernement a attendu à la dernière minute pour en remettre avec une liasse d'amendements qui modifient considérablement les relations de travail et les catégories d'emplois et qui bouleverseront encore davantage nos milieux de travail. Nous sommes conscients qu'il faut mettre en place des solutions pour améliorer l'organisation du

travail, mais jamais une réforme ne pourra réussir sans l'adhésion et la mobilisation du personnel de la santé ». La présidente qualifie d'inconcevable la volonté du ministre de modifier unilatéralement les catégories d'emplois et notamment de faire « éclater » la catégorie 1 en retirant les inhalothérapeutes. « On parle d'une atteinte directe à la liberté d'association. Ce dont les travailleuses et travailleurs ont besoin, c'est de stabilité, pas que le ministre en profite pour diviser pour mieux régner. Si le ministre veut faire des changements, qu'il s'assoie avec les organisations pour en discuter, et on déterminera ensemble ce qui est pertinent. »

En terminant, les leaders syndicaux concluent que, pour y arriver, il faut faire le contraire de ce que le ministre fait avec le PL15. Il faut créer un climat de confiance et de collaboration et non briser toute forme de solidarité. « Cela passe par une écoute réelle des besoins, défis et solutions mises de l'avant par celles et ceux qui travaillent sur le terrain et qui ont à cœur de prendre soin de leur monde. »

– 30 –

Profil de la CSQ

La CSQ représente plus de 225 000 membres, dont environ 125 000 font partie du personnel de l'éducation. La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés; s'ajoute également l'AREQ, l'association qui représente les retraitées et retraités de la CSQ. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services éducatifs à la petite enfance, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

X : [CSQ Centrale](#)

Profil de la FSQ-CSQ

La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) représente plus de 5 500 infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires travaillant dans des établissements de tous les secteurs de la santé : centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS), centre hospitalier de réadaptation, centre de réadaptation en dépendance et Héma-Québec.

Renseignements

Marie-Eve Imonti
Communications CSQ
Cellulaire : 514 917-9641
Courriel : imonti.marie-eve@lacsq.org